

Comment voter correctement pour l'UDC ?



CONSEIL NATIONAL CONSEIL DES ETATS



La **carte d'électeur** doit être complétée par votre date de naissance et votre signature, sous peine de nullité.

Elle doit ensuite être glissée dans l'enveloppe de transmission.

L'**enveloppe de vote** doit contenir les bulletins de vote UDC, puis doit être fermée et glissée dans l'enveloppe de transmission.

ATTENTION ! Une seule liste UDC pour le Conseil national (Liste UDC ou liste Jeunes UDC) peut être choisie (si les deux sont glissées dans l'enveloppe, le vote n'est pas valable) !



L'**enveloppe de transmission** doit être déposée dans la boîte aux lettres prévue à cet effet dans votre commune de domicile jusqu'au 22 octobre 2023 à 11h

SUIVEZ-NOUS ET RESTEZ INFORMÉS

Nos communiqués, notre agenda d'évènements et toutes nos informations sont disponibles en ligne sur www.udc-ne.ch

Retrouvez-nous aussi sur les réseaux sociaux !



/UDCNE



/UDC_NEUCH



@UDC_NEUCH



@UDCNEUCH

Devenir membre

En adhérant à l'UDC, vous contribuez activement à la vie du parti et à la défense de nos valeurs. Remplissez dès à présent le formulaire d'adhésion sur Internet :

www.udc-ne.ch/sengager/devenir-membre/

Nous soutenir

Toute contribution est un renforcement de notre campagne, pour un avenir sûr et libre. Vos dons peuvent être adressés sur le compte IBAN

CH52 0900 0000 1713 0072 5

Daniel BERGER

Grégoire CARIO

Didier CALAME

Magali JUNOD

Niels ROSSELET-CHRIST

Evan FINGER



De la parole aux actes !
Vos candidats au Conseil national et au Conseil des Etats

